

Jamais que de légères, que celles indépensables mais qui tiendra la main à ce que jamais il n'en soit fait de fondamentales.

La proposition de M. Rodriguez n'étant pas à l'ordre, on met aux voix la question relative à la pétition et l'objet en est accordé.

**FEUILLETON.**

**Procès pour un Chien.**—La cour de Rouen vient de terminer en fin grand procès qui occupait vivement les esprits dans la ville d'Elbeuf et dans les nobles châteaux qui l'environnent. Un jour que la meute de M. de B. traversait Elbeuf, elle était caillottée de draps de cette ville, le sieur F., voulant reconnaître un chien qu'il avait perdu depuis quelque temps: il s'approche, et l'examen le confirme quant à l'apparence, et l'examen le confirme quant à l'espèce. Bientôt M. de B. revendique son fidèle *Br. fut.* Procès, longues plaidoiries, enquêtes contradictoires. Vingt-trois témoins viennent déposer en faveur du fabricant que le chien en litige est *Turbulo*, et qu'il appartient bien légitimement au sieur F.: mais vingt-cinq autres témoins, à des souvenirs certains, à des signes incontestables, reconnaissent *Br. fut.* chef de meute de M. de B. Le tribunal, plus embarrassé encore après l'enquête, ordonne que trois gens de l'art visiteront le trop équivoque animal pour constater son âge; car, d'après les faits rapportés par les différents témoins, *Br. fut.* n'avait pas le même âge que *Turbulo*. Mais M. de B. prétend que lorsque, comme dans l'espèce, un chien a passé trois ou quatre ans, l'art ne fournit aucun moyen de reconnaître précisément son âge. Appel devant la cour. Cette grave question de propriété a été débattue pendant trois audiences. Enfin, après examen approfondi des deux enquêtes, les magistrats ont reconnu que des deux côtés les témoins disaient la vérité; que chaque des parties avait eu légitime raison de réclamer le chien en question, parce que deux chiens, présent en tous points semblables, avaient existé simultanément, l'un chez le sieur F., maître dans la meute de M. de B. Mais enfin, comme chacun ne pouvait retrouver son chien au procès, la cour a décidé que, d'après les enquêtes, le chien litigieux est *Turbulo*, chien du sieur F.—M. de B. a été condamné aux dépens, qui s'élevaient à plus de 3,000 fr. *Turbulo* est, dit-on, un très-beau chien; mais garder un tel animal est très-côté: cette ressemblance coûte trop cher.

**Gazette des Tribunaux.**

**Le Serpent de Mer.**—Le navire l'Espe étant à 45 milles du cap Anne, le 25 juin, par un temps couvert, la mer calme, le navire se filant pas plus de deux nœuds, on aperçut à environ un demimille de distance, un objet qu'on prit d'abord pour la coque d'un bâtiment naufragé; mais en s'approchant à vingt-cinq pieds, on s'aperçut que c'était un énorme poisson. L'équipage, composé de sept hommes, le vit distinctement pendant un quart d'heure. Ce poisson paraissait avoir trois nageoires sur le dos, dont une de trois pieds, les autres plus petites. Lorsque le navire fut à vingt-cinq pieds de lui, il s'éloigna d'environ 15 pieds, revint bientôt à sa première place, regarda le navire fixement, s'éloigna de nouveau et fit ce mouvement plusieurs fois de suite. On crut un moment qu'il voulait aborder le navire; mais il s'éloigna sans le toucher. Sa tête ressemblait à celle d'un cheval; elle n'était hors de l'eau que d'un pied pendant qu'il regardait le navire, car dans ses mouvements, en avant ou en arrière, il la tenait sous l'eau, ainsi que sa queue, qui n'était au-dessus de la surface de l'eau que lorsqu'on en approcha pour la première fois. Probablement réveillé de son sommeil, il lança sa queue hors de l'eau; elle parut alors semblable à celle d'un serpent. Cet animal paraît très-fort. On n'a vu qu'un environ soixante pieds de sa longueur. Le capitaine du navire, qu'on dit être un homme très-recommandable, a fait à ce sujet un rapport dont nous venons de donner la substance, et l'a signé; il s'appelle John White.

**Globe and Traveller.**

Un journal raconte une particularité remarquable au sujet d'une chauve-souris tuée par un chasseur des environs de Laigle; cet oiseau avait la partie inférieure du corps serrée avec une espèce de bracelet sur lequel des poils s'étaient amoncelés. Sur ce bracelet, qui est de la plus pure soie, se trouvaient gravés ces mots bien conservés: *Maxim. imp. Gall. subj. Gal. 27. Aug. Chr. Rom.* On sait que les romains avaient un usage particulier, dans leurs cérémonies, de se parer de coiffes à cornes. Cette chauve-souris serait bien vieille!

**Aventures et souffrances de Hendrick Portinger**, soldat au régiment suisse de Mueron, naufragé sur les côtes d'Abyssinie, dans la mer Rouge.

(Suite.)

Le soleil se couchait quand cette scène se passa, et nous n'atteignimes la montagne qu'à la nuit; à sa faveur nous parvinmes, non sans difficulté, jusqu'à son sommet. Notre nombre était réduit à 9, le capitaine, les deux officiers, le sergent Saint-Julien, qui commandait notre petit détachement, quatre soldats du régiment et moi. A minuit nous résolûmes de continuer notre route, dans la crainte que le jour ne nous trahît, et ne nous livrât de nouveau aux mains des sauvages. D'ailleurs, nous espérions rencontrer de l'autre côté de la montagne, un pays cultivé qui nous eût fourni notre subsistance; mais notre espoir fut trompé, nous ne trouvâmes devant nous qu'un désert. J'avais eu le malheur, dans le commencement de notre suite, de m'enfoncer dans le pied une épine longue et aiguë qui le parcourut de part en part. La frayeur m'avait, dans le moment, ôté le sentiment de ma douleur, et ce ne fut qu'au sommet de la montagne que j'arrachai de mon pied l'épine qui la causait.

L'extrême obscurité de la nuit nous dé-

roba la vue de tous les objets qui nous environnaient; cependant au bout de quelque temps, nous découvrimos un étang d'eau stagnante au Nord duquel nous nous précipitâmes pour boire et pour laver nos pieds, déchirés par les cailloux et par les épines. Nous sommes à peine eu le temps de nous occuper de ce soin et de prendre un peu de repos, que les cris vains et discordans d'une troupe de sauvages qui s'étaient probablement attachés à notre poursuite, nous obligèrent à fuir de nouveau, très-précipitamment.

Le désert ne nous offrait pas d'abri, la montagne pouvait être notre seul refuge, et c'est vers elle que nous retournâmes; et ce n'est qu'à son sommet que nous nous arrimâmes, pour le moment, en sûreté.

À la pointe du jour, nous redescendîmes de nouveau. Deux de nos compagnons avaient disparu pendant la nuit, sans que nous nous en fussions aperçus. Nous poursuivîmes sans eux notre marche fatigante, à travers un pays qui bientôt nous ne différait aucune trace de végétation. Vers les neuf heures, notre troupe s'arrêta devant une pièce d'eau saumâtre; ses environs ne produisaient rien qui pût apaiser notre faim, mais la soif qui nous tourmentait nous rendit néanmoins très-précieuse la découverte de cette eau, toute mauvaise qu'elle était. Après 48 heures de repos, et le troisième jour depuis notre naufrage, nous continuâmes notre marche, le défaut de nourriture la rendait très-lente; nos forces s'épuisèrent de plus en plus; et l'eau seule nous empêchait de périr dans cette région inhospitalière.

À la chute de jour nous vîmes devant nous une montagne, vers laquelle nous dirigeâmes nos pas; mais il nous fut impossible de l'atteindre avant la nuit. Cependant, animés par l'espoir d'y rencontrer quelque nourriture, cinq de nos compagnons pressèrent le pas. Quant à St-Julien et à moi, qui avions les pieds plus malades que les autres, nous fûmes obligés de rester en arrière. Nous parvinmes ainsi toutefois à cette montagne, que son escarpement rendait d'un accès difficile; elle était située sur le rivage, et l'un de ses flancs se trouvait perpendiculaire à la mer. Je montai le premier, et je serais arrivé au sommet sans accident, lorsque St-Julien me saisissant par derrière pour s'aider à grimper, me fit tellement perdre l'équilibre, que nous roulâmes ensemble dans la mer qui baignait le bas de la montagne. L'eau amortit notre chute, et nous préserva des atteintes des rochers au milieu desquels nous étions tombés, et qui, sans elle, nous auraient brisés. Elle n'était pas profonde en cet endroit, mais les vagues nous poussaient continuellement contre les rocs, nous aurions péri, inmanquablement, si l'un d'eux ne nous eût offert un refuge assuré; nous l'atteignimes après des efforts opiniâtres, que nous soutinmes du reste de nos forces, et en nous excitant mutuellement. Nous restâmes quatre jours et quatre nuits sur ce roc; pendant lesquels la mort nous eût paru mille fois préférable à notre misérable existence. Nous n'avions rien à manger, à boire, et pour tâcher notre soif, il nous fallut prendre un peu d'eau de mer. Le troisième jour l'eau devenue plus douce, nous permit de descendre de notre roche; nous nous vîmes heureusement du côté opposé à celui où nous avions d'abord essayé de gravir, ce qui nous épargna la peine de recommencer un travail que l'épuisement de nos forces nous aurait peut-être rendu impossible. Après cet heureux effort, nous nous trouvâmes dans un pays plat, et nous nous y traînâmes lentement et péniblement, goûtant néanmoins le bonheur d'être encore ensemble, et déplorant le sort de nos infortunés camarades que nous supposions avoir péri sur cette fatale montagne. Tout-à-coup, sur les trois heures de l'après-midi, nous découvrons à une certaine distance, quelques hommes devant nous. D'abord partagés entre la crainte de rencontrer des sauvages et l'espérance de voler au-devant de nos amis, nous restons quelque temps incertains sur le parti que nous devions prendre, mais l'espoir plus fort que la crainte nous entraîne vers ces inconnus; nous doutions encore, lors qu'à la distance d'une portée de voix, notre cœur tressaillait de joie, en entendant celles de nos camarades qui nous criaient tous à la fois, aussitôt qu'ils nous aperçurent: "venez à nous, chers frères et amis, venez, nous avons ici tout ce qu'il nous faut, et en abondance." Ils étaient rangés autour d'un trou creusé par eux, et qui leur donnait une grande quantité d'eau: leurs aliments consistaient en une sorte de feuille verte et épaisse qui croissait en abondance sur le terrain même où ils étaient établis, et dont nous régalaîmes amplement. La troupe était réduite à trois, le capitaine, Beck et Woss, deux soldats de notre régiment; nous apprîmes que les deux officiers s'étaient séparés des autres deux jours auparavant, soit que la fatigue les eût forcés de rester

en arrière pendant la nuit, soit qu'ils eussent pris une autre route. Comme nous étions très-près de la mer, nous envoyâmes Beck et Woss, qui étaient les deux plus robustes, y chercher quelques coquilles pour notre nourriture: ils nous rapportèrent, à notre grande satisfaction, une espèce de crabs et des huitres dans lesquelles nous trouvâmes un animal à quatre pattes, ayant une tête tout-à-fait semblable à celle d'un chat. La faim volla à nos yeux à l'aidetur et sa forme extraordinaire, et nous n'avions, en le mangeant, qu'un regret, c'est qu'il n'eût pas la grosseur du chat, comme il en avait l'apparence. Pour préparer ces aliments, il nous fallut du feu. Nous choisîmes à cet effet deux morceaux de bois sec; ayant affilé l'un, du mieux que nous pûmes, avec nos dents, nous le posâmes perpendiculairement sur l'autre, et en le tournant entre nos mains, avec rapidité, le feu parut bientôt, excité par le frottement. Des broussaillies sèches le redoublèrent et le propagèrent; de manière qu'en peu d'instans, nos aliments placés sur des charbons ardents furent cuits et dévorés. Nos feuilles vertes nous servirent de légumes; après quoi, ayant bu une bonne rasade d'eau fraîche, nous fûmes aussi contents de notre repas qu'aucun de ceux que nous avions faits dans notre patrie. L'eau nous servait non-seulement à boire, mais encore à laver nos pieds, déchirés et gonflés par la fatigue; et nous renouvelions souvent cette salutaire opération.

(A continuer.)



**Nouvelles Maritimes.**

**PORT DE LA NILE.-ORLEANS.**

**Expédiés hier,**  
Brick Commodore Barry, Campbell, Philadelphie  
Goel Sarah Jane, Pierce, Matagorde, N Cox  
**Expédiés avant-hier,**  
Brick Watchman, Nason, Londra, *Bowers, Osborn & Co.*  
**Arrivés avant hier,**  
Une goëlette de Lalouche, avec 10 balles cotton, 3 bds sucre (nouvelle récolte) à ordre.  
Bateau à vapeur Caravan, Morris, Vicksburgh, avec 227 balles coton à Reynolds, Hyrne & Co, 64 à John Hagan & Co, 117 à Watkins & Linton, 16 à ordre, 75 à A Fisk & Co, 32 à M White, 4 à Joe Fowler, 67 à W Bullitt, 2 à J R Wolf; total, 604 balles—23 blets tabac a. Johnson & Avery, 1 case et paquet de peaux à J R Wolf, 1 bbl à J L Florence, 1 ballot à Babcock & Gardner, 70 fûts quinquais graisse à Townsley & Prieur. Passagers—Messrs. Pescod, Plotz, Ferret, Campbell, Griffith et Potson.

**En Rivière.**

Brick Richmond, Rice, Bordeaux, avec un plein chargement de vin et mdz à J B Labatut, J Chantant, P H Chamageran, P Dode, J Mager, J Garrier, Sarin, Kohn & Bordier, et J Duflho jr.  
Brick Union, Smith, Marseille, avec un chargement de vins, &c. à A Hodge jr. T Segond, Commaire; Cockayne & Wata, J Mager, E Bernard.

**Salle St. Philippe.**

**SAMEDI, 28 OCTOBRE 1827.**

**GRAND BAL**

**Paré et Masqué.**

Prix d'entrée—Une piastre pour les cavaliers.  
Des commissaires sont nommés pour maintenir le bon ordre dans la salle. Personnes ne pourra entrer en masque, sans s'être préalablement fait reconnaître aux commissaires.  
25 Octobre

**St. Philip street Ball room.**

**On Saturday, October 28**

**Full Dress and Masquerade**

**BALL.**

Admittance—One dollar.  
Managers will be appointed in order to keep good harmony—and no person will be admitted under mask, without being recognised at the door.  
oct 25

**A VIS aux Caboteurs, Pacotilleurs et Colporteurs, trafiquant dans l'étendue de cet Etat.**

LE soussigné, adjudicataire de la ferme des licences à accorder aux caboteurs, pacotilleurs, et autres personnes, trafiquant, vendant, ou échangéant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet Etat, prévient ceux que cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours, au coin des-rues Conti et de la Lavée N<sup>o</sup> 48, où l'on délivrera les diverses licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la Législature, approuvé le 18 Février 1825, conformément à l'acte intitulé "Acte relatif au revenu de l'Etat et au paiement des dépenses casuelles de l'année 1826 et pour d'autres objets," approuvé le 25 avril 1826.  
Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou vendent eux-mêmes, ou par leurs esclaves ou employés, hors des limites de cette cité, qu'il sévira contre ceux qui ne seront pas munis de licence. Il a placé, dans chaque paroisse, un agent de surveillance. L'amende est de \$50 à 100.  
P. D. HENRY.  
25 octobre—12



**Reetes Publiques.**

**Notes des ventes publiques**

Qui se feront aujourd'hui et demain.

AVOUSÉS:

A l'encaas de Dussay & Domingon, marchands et comestibles.

A l'encaas de W Boyd, bois de balay.

AVOUIÉS:

Au Café de Hewlett, à midi, 257 actions dans le bateau à-vapeur Palisana. Conditions, 6, 12 et 18 mois

A l'encaas de T. Massey, marchandises sèches et comestibles.

**Dimanche prochain, 29 Octobre, et les Dimanches suivants.**

Le soussigné donnera à 9 heures précises, **UN DEJEUNER** de souscription, **Au Jardin d'agrément,** Fairbourg de la Course; à la suite duquel on pourra s'amuser à divers jeux, tels que les quilles, la boule, les cartes, le balanoir &c, &c; on donnera des détails dans la liste de souscription; le prix est d'une piastre. Il y aura une bonne musique, pour les amateurs de la danse. On Meta la table à onze heures, afin de recevoir les souscripteurs.  
SIMON LAGNEF,  
27 oct—2

**LE NAVIRE CANON.**

Le navire anglais, au voilier, doré et blé en cuivre, **DAVID CANON**, capit. Hubbard, est maintenant prêt à recevoir un chargement pour le port sud-est. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à **Andrew Lockart & Co.**

25 oct

**A Fréter.**

La goëlette POMONE, capitaine ANTOINE, est attendue au bassin d'ici à quelques jours.— Elle est solidement construite, et toute neuve. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à **F. Maher.**

25 oct

**POUR PENSACOLE.**

La goëlette MARIA, capitaine J. P. PAYSON, partira dans peu de jours, et déposera du fret aux Petites-Coquilles.

22 oct

LES soussignés ont reçu par le navire l'Extio, un bel assortiment de confectionnerie fine, de la fabrique de fameux Bradier, qui a obtenu plusieurs brevets d'invention et de perfectionnement; entr'autres, des taille-plumes, avec un rafraichissoir, des rasoirs damassés et en or à idéme; des pots de pâte végétale savonneuse. Continée à assouvir la barbe et faciliter les fonctions du rasoir; de la pâte savonneuse pour donner aux rasoirs une ardeur continue.

De l'extract d'eau de Cologne extra-supérieure et dans de superbes flacons octogones; des nécessaires pour hommes &c. Il reste encore aux soussignés trente barriques d'excellent vin de Bordeaux et qui se vendent que \$54.

Outre leur librairie littéraire et d'instruction, ils ont un très-grand assortiment de jouets d'enfants en gros et en détail; ils donnent des livres en lecture.  
18 oct **Ch. JOURDAN & Co**

**F. S. DUFOUR, marchand-tailleur,**

de Chartres N<sup>o</sup> 135, à côté de la Bourse, Hewlett, prévient le public ainsi que ses pratiques, qu'il vient de recevoir de France, un assortiment de **DRAPS** superfins et **CASIMERS.**

20 octobre—3

**Mairie de la Nouvelle-Orléans.**

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de \$5 75 le baril, d'après le tarif les boulangers devront donner, pendant la semaine prochaine, quarante quatre onces de pain pour un escalin.—Nouvelle-Orléans, 20 Oct 1827.  
J. Roffignac, Mayor  
23 Oct

**AUX AMATEURS D'HUITRES.**

EXCELLENT Vin de Sauterne, à vendre chez **A. Michoud**, rue de la Levée No. 67.  
2 oct

UN marin étranger ayant laissé, il y a environ une semaine, dans une suberge de cette ville, un **COFFRE** contenant du linge de matelot et ne pouvant se rappeler l'endroit, prie la personne chez qui il l'a déposé, de le faire transporter à l'auberge de Mr. Meider, rue du PHôpital, où il obtiendra une récompense de dix piastres.  
23 Octobre—1

**A VIS.**—M<sup>rs</sup>. PIGNON a l'honneur d'informer le public et particulièrement les parens de ses élèves, qu'à dater de Mercredi prochain (24 Octobre), la langue anglaise sera régulièrement enseignée dans son établissement par Mr. Marius Hansbrough. Prix: \$2 par mois.  
N. B. Cours de tenue des livres, 23 Octobre—2f